

Motion du 7 octobre 2020 de Mmes et MM. Philippe de Rougemont, Louise Trottet, Denis Ruyschaert, Léonore Baehler, Maryelle Budry et Olivier Gurtner: «Libérer le mail central de la rue Dancet et créer un parc public».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- le besoin de créer des îlots de fraîcheur à Genève;
- le besoin pour les arbres d'évoluer dans un environnement perméable sans pression des véhicules parkés sur leurs racines;
- la politique municipale de protection du patrimoine arborisé existant, d'arborisation et de végétalisation de la ville;
- l'acceptation par 58,5% des voix en votation populaire du 27 septembre 2020 de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière permettant d'affecter 4000 places en surface à la mobilité douce et aux espaces publics;
- la présence de 2660 places dans les cinq parkings souterrains de la Fondation des parkings, non occupés à 100%, situés à moins de 800 m de la rue Dancet (Source: «Rue Dancet, du parking au parc», étude actif-traffic & Noé21),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- créer un parc public arborisé et végétalisé sur l'emplacement du mail central de la rue Dancet, occupé actuellement par 186 places de stationnement;
- planter des arbres en quinconce tout le long de la rue des deux côtés de chaque voie de circulation, tel qu'à la rue Lamartine, sur l'emplacement actuel (et en remplacement) de 99 places de stationnement situées en parallèle ou en épi le long des deux rangées d'immeubles.